



ASSISTANT ENTRAINEUR

■ Champs d'activité :

- Participer à l'intégration des débutants dans le milieu associatif
- Gérer le matériel d'initiation mis à la disposition des débutants.
- Participer à l'animation de la vie du club.
- Veiller à la sécurité des pratiquants, des tiers et du lieu de pratique.
- Assiste l'entraîneur responsable de la séance
- Agit sous l'autorité fonctionnelle de l'entraîneur référent de la structure

■ Conditions d'entrée en formation :

- Etre licencié actif à la Fédération Française de Tir à l'Arc
- Avoir 14 ans minimum à la date de la formation
- Fournir un projet de club situant et justifiant la formation du candidat

■ Organisation de la formation

- Organisé par le Comité Régional
- 16 heures de formation
- Aucun examen final
- Attestation délivrée sans limite de validité temporelle après participation complète à la formation

■ Dates & Lieux de formation

- 1er et 2 Décembre 2018 au CSN Houlgate

■ Cout de la formation : 180 €

■ Modalités d'inscription :

- **Inscription** via votre « Espace Licenciés » sur le site internet de la FFTA
- **Paiement et fiche d'inscription** à adresser au secrétariat du Comité Régional